Image not found or type unknown

Litiges sur droits de garde

Par **shamila**, le **21/08/2009** à **21:33**

bonjour,

J'ai un fils de presque 4 ans.
sa mere et moi sommes separés (hors mariage)
elle a obtenu la garde alternée de mon fils, a savoir que j'ai un droit de visite et d hebergement 1 week end sur 2 et la moitié des vacances scolaires ainsi que le droit d'exercer mon autorité parentale.
entre les periodes de garde, elle refuse que j'aie des contacts avec mon fils.je ne peux donc pas l'appeler.elle me dit que je n'ai aucun droit sur lui.

Quels sont mes recours car j'aimerai avoir plus de contacts avec lui.et est il vrai que je n'ai plus de droit sur lui?

merci pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés